Commission Futsal

Réunion du Mardi 4 décembre 2018
Procès Verbal n° 3

Responsable de la commission : M. DURAND Denis.
Présents : MM. BRUNETEAU, DUBOIS, LAFOUGERE, RIDEAU, PLAINCHAMP.
Invités présents : MM DANIEL (président commission féminine) - JOSSE (CTD-DAP)
Excusés : Mme TOURRAIS, MM. DUBOIS, DOUSSELAIN

LES ENGAGEMENTS

La date limite des engagements pour les coupes départementales futsal était arrêtée au 30 novembre 2018.

Le nombre d'équipes engagées est le suivant :

- Pour les féminines :
  - U10/U13 = 14 de 12 clubs
  - U14/U17 = 17 de 14 clubs
  - Séniors = 21 équipes de 16 clubs

- Pour les séniors masculins = 13 équipes de 7 clubs.

Le nombre de gymnases disponibles pour accueillir les compétitions est de :

- Pour les séniors masculins : 3
- Pour les féminines :
  - journée complète : 5
  - demi-journée : 4

EQUIPES ENGAGEES

Au regard du nombre de gymnases disponibles, la commission valide le principe de 4 équipes par gymnase et assure ainsi la quotité du nombre de match par équipes lors des 3 journées (9 matchs par équipes).

Pour la coupe séniors masculin : le nombre de 12 équipes est arrêté.

Les trois clubs (Jaunay Clan, Montamisé et Availles en Châtellerault) mettent à disposition leur gymnase et seront considérés comme club recevant durant les trois journées.

Les 6 rencontres par gymnase seront disputées le soir en semaine 51, 2 et 3.

Pour les coupes féminines :

- U10/U13 : la commission décide de retirer 2 équipes parmi les clubs qui ont inscrits deux équipes pour porter le nombre à 12 équipes, sauf à ce que 2 équipes supplémentaires viennent s'inscrire durant le week-end ce qui ferait une compétition à 16.
- U14/U17 : la commission décide de conserver le nombre d'équipes engagées (16).
- Séniors : la commission décide de demander à l'équipe de Dissay de retirer une équipe sur les 2 engagées pour porter le nombre d'équipes engagées qui est de 20.

Le calendrier des compétitions sera édité et diffusé dès la semaine 50.

VAINQUEURS

Ne disposant pas de date supplémentaire, la commission a décidé de ne pas faire de finale.

Le vainqueur de la coupe départementale futsal sera déterminé par le classement général de la compétition.

- Match gagné = 3 points
- Match nul = 1 point
- Match perdu = 0 point
- Forfait = - 1 point

La commission sollicite le président du district pour que les trophées soient remis lors de lôAG de juin prochain.
Ceci permettrait de mettre en lumière le futsal et assurerait ainsi la promotion à la fois de cette discipline et des féminines qui sont très représentatives dans cette compétition.

TROPHEES

La commission a sollicité le Trésorier Général pour lôattribution de récompenses.

ARBITRAGE

Il sera demandé à la CDA dans la mesure du possible de désigner au moins deux arbitres par gymnase pour les séniors masculins et au moins un par gymnase pour les féminines.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Denis DURAND souhaite mettre en lumière le président de la commission féminine pour son entière collaboration avec la commission futsal.
Le travail des membres de ces deux commissions permet de multiplier le nombre dôéquipes féminines engagées dans cette compétition par rapport à la saison dernière.

Prochaine réunion sur convocation.

Le secrétaire de séance
Denis DURAND